

RHÔNE-ALPES

Emploi

www.insee.fr/rhone-alpes

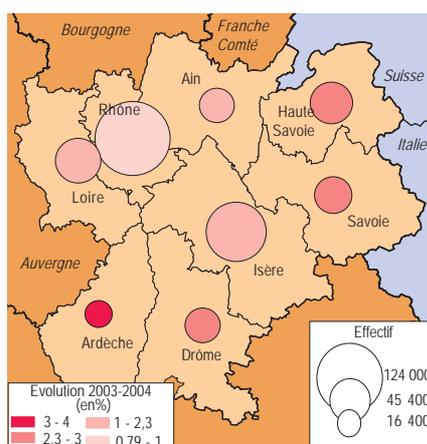
N° 67 - Janvier 2007

Au 31 décembre 2004, 250 000 femmes et 160 000 hommes travaillaient dans la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière. La féminisation de la fonction publique, qui est forte, s'appréhende à des degrés divers selon les ministères, la qualification (forte à l'Education nationale, plus faible au ministère de l'économie ou à la Défense) ou le statut. Le temps partiel reste une situation très féminine (une fonctionnaire sur cinq), plus répandue dans la fonction hospitalière qu'ailleurs.

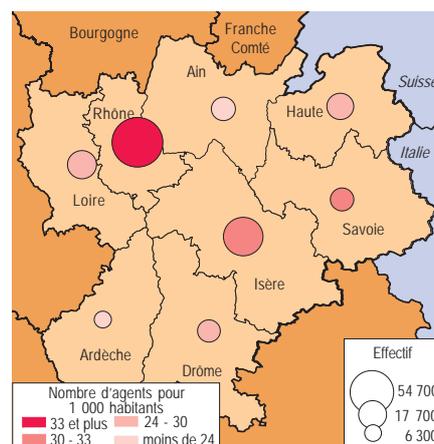
Jean-Claude ROBERT
André FERREOL

Fonction publique : 250 000 femmes au service de l'Etat, des collectivités locales et du secteur hospitalier en Rhône-Alpes

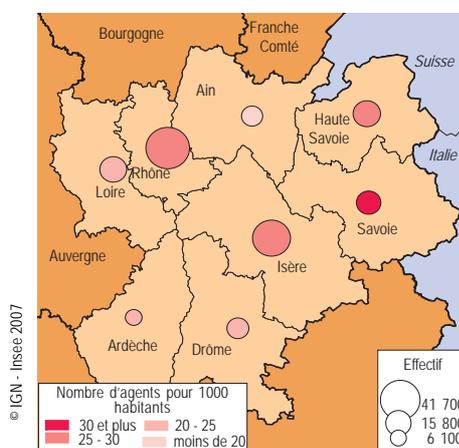
Effectif total et évolution



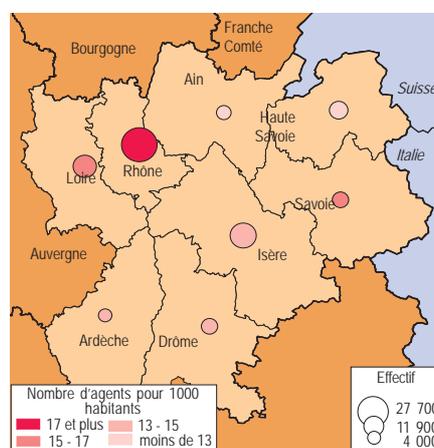
Fonction publique d'Etat



Fonction publique territoriale



Fonction publique hospitalière



Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ». A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

Source : Insee enquête auprès des collectivités territoriales, Trésor public et Drass

Avertissement : Pour des raisons de cohérence avec d'autres publications, les effectifs de la fonction publique d'Etat ne comprennent ici que les agents titulaires et non titulaires des ministères, hors emplois aidés. Par ailleurs, les effectifs du ministère de la Défense ne sont pas diffusables à un niveau infrarégional, ils sont donc exclus des analyses départementales développées dans cette Lettre.

Au 31 décembre 2004, les effectifs de la fonction publique s'élevaient à 414 000 agents en Rhône-Alpes, dont 61 % de femmes. A titre de comparaison, au niveau national, les femmes représentent 46 % de la population active occupée. Si l'on exclue les 24 000 agents travaillant pour le Ministère de la Défense, et dont les effectifs ne sont pas connus au niveau infrarégional, 390 000 fonctionnaires sont ainsi

répartis sur les huit départements rhônalpins : près de la moitié sont implantés sur les seuls départements du Rhône et de l'Isère, loin devant la Loire et la Haute-Savoie (environ 10 % chacun).

Chacune des trois composantes (fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière) représente respectivement 45, 35 et 20 % du total régional.

Effectifs de la Fonction Publique en Rhône-Alpes en 2004 par département

	Fonction publique				%	Rappel 2003
	d'Etat ¹	Territoriale	Hospitalière	Ensemble		
Rhône	54 743	41 683	27 718	124 144	32	123 176
Isère	33 105	31 638	14 959	79 702	20	78 765
Loire	17 732	15 796	11 904	45 432	12	44 660
Haute-Savoie	15 405	16 490	7 568	39 463	10	38 356
Savoie	11 686	13 093	5 911	30 690	8	29 995
Drôme	10 987	10 453	5 855	27 295	7	26 662
Ain	12 284	9 795	4 708	26 787	7	26 327
Ardèche	6 271	6 147	3 998	16 416	4	15 887
Total départements	162 213	145 095	82 621	389 929	100	
Effectif défense	23 842			23 842		22 594
Rhône-Alpes	186 055	145 095	82 621	413 771		
Rappel 2003	185 329	140 632	80 461	406 422		406 422

Source : Insee enquête auprès des collectivités territoriales, Trésor public et Drass

Fonction publique d'Etat¹ : des effectifs stables ...

En 2004, le nombre de fonctionnaires d'Etat est quasiment stable par rapport à l'année précédente (+0,3 %). Les départements savoyards sont les seuls à connaître une hausse de leurs effectifs (+2,7 % pour la Haute-Savoie et +0,9 % pour la Savoie). Dans les autres départements en revanche, les effectifs

sont en baisse, notamment en Isère (-1,9 %) et dans la Loire (-0,8 %).

Les ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Culture sont les seuls à enregistrer une croissance positive de leurs effectifs par rapport à l'an passé, avec une hausse de respectivement 5,7 %, 3,3 %, 2,1 %.

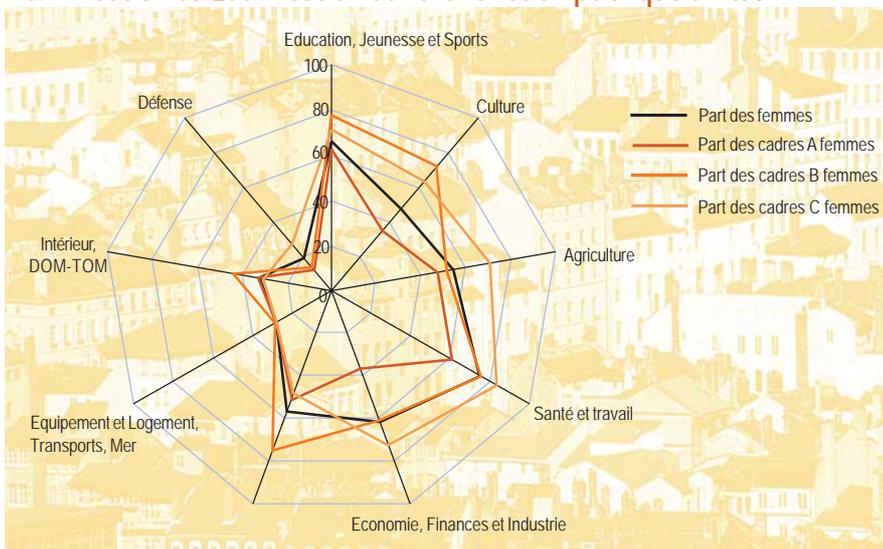
... et une qualification des femmes inégale

Dans la fonction publique d'Etat, les femmes représentent 55 % des effectifs. Le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, regroupe six fonctionnaires d'Etat sur dix, et près des deux tiers sont des femmes. C'est donc un des ministères les plus féminisés

(derrière celui de la Santé), mais c'est aussi celui qui comprend le plus de cadres A (74 % des agents - et 70 % des femmes - cadres A). Les ministères les plus qualifiés sont ensuite ceux de la Culture avec 61% de cadres A, et de l'Agriculture (42 %). A l'opposé, au ministère de l'Intérieur, huit fonctionnaires sur dix sont catégorie C, et presque six sur dix au ministère de l'Equipement.

Dans la fonction publique d'Etat, la part des femmes varie de 19 % à la Défense à 75 % à la Santé. Cette féminisation n'est pas identique au sein de chaque catégorie : les femmes sont proportionnellement plus importantes dans la catégorie A, notamment grâce aux enseignantes, que dans la B ou la C. Féminisation et qualification diffèrent selon les ministères. Ainsi, au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, si la part des femmes s'élève à 62 % de l'effectif total, seulement 37 % des cadres A sont des femmes, contre 61 % des cadres B et 73 % des cadres C. Au ministère de l'Equipement en revanche, les femmes sont représentées dans chaque catégorie de la même façon (respectivement 28 %, 29 % et 28%).

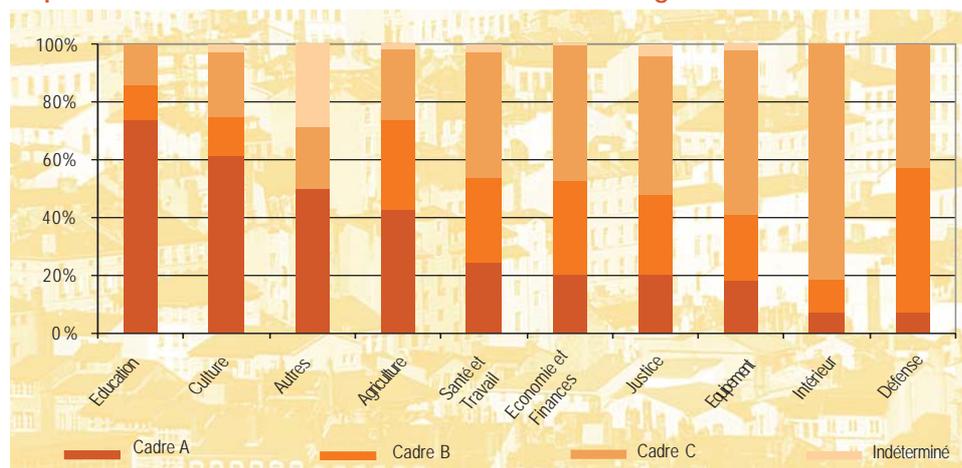
Féminisation et Qualification dans la fonction publique d'Etat



source : fichier de paie des agents de l'Etat, Insee

¹Pour des raisons de cohérence avec les analyses départementales, les données de ce paragraphe portent sur les effectifs hors Ministère de la Défense. Les évolutions peuvent donc différer de l'encadré et du reste du texte, qui porte sur l'ensemble du champ des ministères.

Répartition des effectifs des Ministères selon la catégorie



source : fichier de paie des agents de l'Etat, Insee

**Temps partiel :
14% des agents
titulaires, 38% des
agents non
titulaires**

Sur les 186 000 agents des Ministères, près de 17 000 ne sont pas titulaires de la fonction publique. Cette catégorie d'agents, un peu moins féminisée que le reste de la fonction publique d'Etat, pratique davantage le temps partiel. Ainsi, près de 38 % d'entre eux exercent leur activité à temps partiel, contre seulement 14% pour les agents titulaires. Ce temps partiel concerne 30 % des hommes et 46 % des

femmes non titulaires. A titre de comparaison, le temps partiel des hommes titulaires est de 4 % et de 22 % chez les femmes. Mais l'exercice du temps partiel est également très différent selon les ministères : 2 % seulement des effectifs du Ministère de la Défense, à près du tiers des effectifs de la Santé ou du ministère de l'Economie.

**Fonction publique
territoriale :
développement de
l'intercommunalité**

Entre 2003 et 2004, les effectifs de la fonction publique territoriale ont crû de 3,2 % pour l'ensemble de la région. Près de 145 000 agents travaillent ainsi pour le compte d'organismes locaux en Rhône-Alpes. C'est dans le département de l'Ardèche que l'évolution est la plus sensible (+5,3 %) mais là aussi où l'effectif est le plus faible. Les hausses des effectifs ont pu être mesurées sur une période assez longue : de 1996 à 2004, les effectifs ont crû de 3,9 % par an, dopés par

la croissance des effectifs des organismes intercommunaux (+ 5,3 % par an). La hausse a été particulièrement forte dans les intercommunalités de la Loire (+14 %), de la Haute-Savoie (+12 %) et de l'Ardèche (+ 10 %). A l'opposé, le Rhône est le seul département à enregistrer une baisse de ces effectifs sur la même période (-0,2 %).

Dans la fonction publique territoriale, huit agents sur dix travaillent dans un organisme communal ou intercommunal, 15 % relèvent d'un organisme régional ou départemental et 6 % dépendent d'autres organismes.

Les effectifs des conseils régionaux ou des conseils généraux représentent les deux tiers des effectifs des organismes régionaux ou départementaux. Un emploi sur quatre est localisé dans un service départemental d'incendie.

Dans la fonction publique territoriale la féminisation des effectifs est supérieure à celle de la fonction publique d'Etat : 60 % des effectifs contre 55 %. Celles-ci sont notamment majoritaires dans les organismes communaux, où elles représentent 63 % des effectifs, mais elles restent minoritaires dans les organismes intercommunaux où les hommes sont plus présents (55 %). Toutefois, le rythme de croissance des effectifs féminins (+9,6 %) entre 2003 et 2004, plus rapide que celui de leurs homologues masculins (+5,8 %), permet d'envisager un rééquilibrage en faveur des femmes.

Evolution des effectifs de la fonction publique en Rhône-Alpes depuis 2000

Les effectifs de la fonction publique ont progressé de 8 % en 5 ans. Les évolutions sont contrastées selon les secteurs : la fonction publique d'Etat et la fonction publique hospitalière ont enregistré une progression régulière sur la période, respectivement de 3,8 % et 9,6 %. Pour la fonction publique territoriale, l'évolution a été très forte, 13 % sur 5 ans, avec une nette hausse entre 2002 et 2004, où près de 10 000 fonctionnaires ont été recrutés en deux ans.



Champ : Ministères y.c Défense.

Source : Insee enquête auprès des collectivités territoriales, Trésor public et Drass

Un quart des agents territoriaux à temps non-complet.

La fonction publique hospitalière : la plus féminisée

Dans la fonction publique territoriale, il convient de distinguer le travail à temps partiel (qui concerne les agents ayant demandé à exercer une activité à temps partiel) du travail à temps non complet (qui concerne les agents occupant des emplois statutairement ou budgétairement à temps incomplet).

L'exercice du temps partiel concerne près de 9 % des agents territoriaux : il s'agit neuf fois sur dix de femmes titulaires. Ce type d'activité se fait d'autant plus fréquemment que la structure est grande : 35 % des femmes titulaires dans des organismes régionaux ou

départementaux sont à temps partiel, contre 18 % pour les organismes intercommunaux et 14 % pour les organismes communaux. Du côté des femmes non titulaires, seules 3 % d'entre elles exercent à temps partiel, la grande majorité (58 %) travaillant à temps non complet. C'est dans les organismes communaux que ce dernier type d'activité est prédominant, avec 70 % des femmes non titulaires et 44 % des hommes non titulaires. Au total, le travail à temps non complet concerne un agent sur quatre, plus fréquemment un agent non titulaire, dans une petite structure communale.

Entre 2003 et 2004, les effectifs de la fonction publique hospitalière de la région ont progressé de 2,7 %, pour s'établir à près de 83 000 agents. Les effectifs non médicaux, qui représentent près de 88 % de l'ensemble progressent de 2,8 %, tandis que les effectifs médicaux (dont près de 2 000 internes) enregistrent une progression plus modérée, de 1,9 %. Là aussi, c'est en Ardèche que la hausse est la plus forte (+6,4 %), mais ce département est aussi le seul où les effectifs médicaux sont en baisse (-0,8 %).

Dans la fonction publique hospitalière, les centres hospitaliers « non spécialisés » regroupent 84 % de l'effectif du secteur. La quasi-totalité des effectifs restants se répartissent pour moitié entre des centres hospitaliers spécialisés (8 %) et des hôpitaux locaux (7%).

publique hospitalière sont des femmes, loin devant la fonction publique d'Etat ou territoriale. L'Ain, la Haute-Savoie, la Loire et l'Isère sont les départements les plus féminisés. Les femmes ne sont cependant pas représentées de la même façon selon le type de personnel : si elles représentent 82 % de l'effectif non médical, elles ne sont que 42 % du personnel médical. C'est pourtant sur ce type de personnel que l'exercice d'un temps partiel est le plus répandu : 40 % des effectifs médicaux contre un quart des effectifs non médicaux (25 %) sont à temps partiel. Mais si la répartition hommes-femmes est équilibrée pour la première catégorie (39 % des effectifs médicaux masculins et 43 % des effectifs médicaux féminins à temps partiels), en revanche, 96 % des effectifs non médicaux à temps partiel sont des femmes. ■

Près des trois quarts des agents de la fonction

Effectifs de la Fonction Publique en Rhône-Alpes par sexe, statut et temps de travail en 2004

	Hommes		Femmes		Total	
	Total	dont temps partiel (%)	Total	dont temps partiel (%)	Total	dont temps partiel (%)
Fonction publique d'Etat	84 432	6	101 623	24	186 055	16
Titulaires	76 110	4	92 994	22	169 104	14
Non titulaires	8 322	30	8 629	46	16 951	38
Fonction publique territoriale	58 327	2	86 768	13	145 095	9
Titulaires	44 986	2	61 114	17	106 100	11
Non titulaires	13 341	2	25 654	3	38 995	3
Fonction publique hospitalière	19 283	15	63 338	30	82 621	27
dont personnel médical	5 810	40	4 168	43	9 978	41
dont personnel non médical	13 473	5	59 170	29	72 643	25
Ensemble Fonction Publique	162 042	9	251 729	33	413 771	24

source : Insee, Enquête auprès des collectivités territoriales, Trésor Public et DRASS

Des données plus détaillées sur Internet

Un complément au document est disponible sur le site internet www.insee.fr/rhone-alpes, constitué de deux annexes, l'une statistique, l'autre méthodologique.

> Tableaux statistiques

1. Effectifs de la Fonction publique en Rhône-Alpes en 2004 par département
2. Fonction Publique en Rhône-Alpes : Evolution des effectifs par département 2003-2004
3. Fonction Publique en Rhône-Alpes : Evolution des effectifs par sexe, statut et catégorie 2003-2004
4. Effectifs de la Fonction Publique en Rhône-Alpes par sexe, statut et temps de travail en 2004
5. Evolution des effectifs de la fonction publique en Rhône-Alpes depuis 2000

> Note méthodologique

- Champ
- Dénomination et composition des ministères
- Unités statistiques et durée du travail
- Pour en savoir plus

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Etienne Traynard

Rédacteur en chef :
Valérie Darriau

Tarifs des numéros simples :
2,3 € le numéro
Code SAGE LET6728

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2007

© INSEE 2007 - ISSN 1165-5534